



## MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022  
Délibération n°2022-09-005

**OBJET : Devis défibrillateur**

<p><b>Date de convocation :</b> 14 septembre 2022</p> <p><b>En exercice :</b> 15 membres <b>Présent(s) :</b> 14 <b>Pouvoir(s) :</b> 0 <b>Absent(s) :</b> 1</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19/07/2022</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 19 septembre 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p><b>Les membres présents en séance :</b> Michel JASLEIRE – Delphine IMBERT – Bernadette FOREST - Stéphane POYET – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT – Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE - Laurine SOLLE</p> <p><b>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :</b> <b>Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :</b> <b>Le ou les membres excusés :</b> Stéphane MORLEVAT</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY</p>
---	--

Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe rappelle que le projet d'installer un défibrillateur à la salle des fêtes a été étudié.

Nous avons reçu une aide financière de 500 € de notre assureur Groupama pour l'acquisition de ce défibrillateur.

Nous avons reçu un devis de la SARL MB Diffusion d'un montant de 1 082.50 € HT.

Nous avons reçu un devis de la société SEDI pour un montant de 1 150 € HT.

**Après délibération**, et à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **CHOISIE** le devis de la SARL MB Diffusion d'un montant de 1 082.50 € HT,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires.

Essertines-en-Châtelneuf, le 19 septembre 2022

La secrétaire de séance  
Hélène BALLEREY

Le Maire  
Michel JASLEIRE